

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) s'est réunie afin de procéder à l'évaluation et au classement des candidatures pour la filière de Lettres Modernes. Ce travail s'appuie sur des critères rigoureusement établis, définis en conformité avec les attendus nationaux et spécifiques de la formation, afin de garantir une évaluation à la fois équitable, cohérente et transparente.

Au cours de ses travaux, la CEV a constaté une grande diversité parmi les dossiers examinés, tant du point de vue des résultats académiques que du savoir-être des candidats et de la pertinence de leur projet de formation. Cette hétérogénéité illustre la richesse des parcours et des motivations, mais elle rend également l'exercice de sélection plus exigeant, en appelant à une analyse fine de chaque profil.

Une attention particulière a été portée aux **choix de spécialités et d'options**, considérés comme des indicateurs essentiels de la réflexion menée par le candidat sur son orientation. Les candidatures présentant une cohérence manifeste entre les spécialités suivies au lycée et les attendus de la filière de Lettres Modernes ont été particulièrement valorisées. Ces choix traduisent une démarche réfléchie et une véritable anticipation du parcours universitaire. À ce titre, la CEV recommande vivement aux futurs candidats de consulter les ressources et conseils disponibles sur la page dédiée, afin d'orienter au mieux leurs choix de spécialités et d'options en fonction de leur projet d'études et de leurs ambitions professionnelles.

Le **projet de formation motivé** constitue un autre élément déterminant de l'évaluation. La CEV a su reconnaître la valeur de certains projets dont la forme, parfois perfectible, révélait néanmoins une réflexion authentique et personnelle. Cependant, elle déplore la fréquence de projets recourant à des formulations génériques, souvent reprises de modèles disponibles en ligne. Ces textes, manquant de profondeur et d'individualité, ne permettent pas de discerner clairement la motivation réelle du candidat ni sa compréhension des enjeux de la formation. La CEV insiste donc sur la nécessité de rédiger un projet de formation précis, argumenté et sincère, démontrant une connaissance approfondie de la filière et une adéquation solide avec un projet personnel et professionnel construit.

Cette exigence est d'autant plus forte pour les **candidats en réorientation**, pour lesquels la cohérence du parcours et la justification du choix d'une nouvelle voie d'études constituent des critères essentiels. Il convient dans ce cas d'exposer de manière claire et structurée les raisons de ce changement, en soulignant la pertinence du lien entre la nouvelle formation et les aspirations du candidat.

La **maîtrise de la langue française** demeure un critère central dans l'évaluation des candidatures en Lettres Modernes. Cette formation requiert une excellente expression écrite, une rigueur linguistique irréprochable et une sensibilité à la qualité du style. La CEV a cependant observé, dans de nombreux dossiers, des négligences récurrentes en matière d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe, y compris dans les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et « Projet de formation ». Ces défaillances nuisent à la crédibilité des dossiers et vont à l'encontre des exigences fondamentales de la discipline, où la précision et la maîtrise du langage constituent le socle même de la réussite. La CEV recommande donc aux candidats de prêter la plus grande attention à la qualité formelle de leur expression écrite, en relisant attentivement leurs textes et, si nécessaire, en sollicitant une relecture extérieure.

En conclusion, la CEV souligne que la réussite d'une candidature en Lettres Modernes repose sur la **cohérence du parcours académique**, la **pertinence du projet de formation** et la

qualité de l'expression écrite. Une préparation rigoureuse, une réflexion approfondie et un soin particulier apporté à la rédaction du dossier constituent les meilleurs atouts pour se distinguer dans un processus de sélection exigeant.